

dans les crédits pour la conservation des lieux historiques.

L'hon. M. McCURDY: J'approuve de tout cœur le projet que suggèrent les différentes associations de la région où se trouvent ces anciens forts et qui est incorporé dans la résolution à laquelle mon honorable ami a fait allusion. J'ai eu une conversation avec l'archiviste et j'ai proposé que la juridiction de la commission des champs de bataille soit étendue et qu'elle reçoive la mission de voir à l'entretien de ces lieux historiques. Cette commission fait rapport à mon collègue le ministre des Finances (sir Henry Drayton). J'ai déjà discuté la question avec le ministre des Finances, et bien qu'il n'ait pas encore eu le temps de lui consacrer l'attention qu'elle mérite, j'ai bon espoir qu'il verra jour d'étendre la juridiction de la commission des champs de bataille de manière à ce qu'elle ait le droit de voir à l'entretien de ces endroits historiques.

M. EULER: Nous avons adopté à la hâte des crédits au montant de \$50,000,000 à \$100,000,000; je propose donc que le comité lève la séance.

L'hon. M. REID: Il ne reste plus que quelques item des crédits supplémentaires à examiner.

L'hon. M. BELAND: Je suis consentant de continuer la séance s'il est bien entendu que les item sujets à débat seront laissés en suspens jusqu'à la prochaine séance.

L'hon. M. REID: C'est entendu.

L'hon. M. BELAND: Dès qu'un item est sujet à débat, pourquoi le ministre ne propose-t-il pas sans délai qu'il soit laissé en suspens? Ce serait fini tandis qu'autrement nous siégeons continuellement depuis 18 heures pour ainsi dire, sans la moindre nécessité.

L'hon. M. REID: C'est là la méthode que nous avons suivie depuis le commencement.

L'hon. M. BELAND: Le ministre n'a jamais proposé à ma connaissance qu'un item fût laissé en suspens.

L'hon. M. REID: Nous l'avons fait à plusieurs reprises.

(L'item est adopté.)

Travaux publics.—Imputable sur le capital.—Ministère de la Marine.—Chenal maritime du fleuve Saint-Laurent.—Entretien et exploitation de la flotte de dragage, crédit supplémentaire, \$85,000.

L'hon. M. LEMIEUX: Le ministre de la Marine et des Pêcheries aura-t-il l'obligeance de déposer à l'ouverture de la séance, demain matin, l'arrêté du conseil que le Gouvernement a adopté à son instance et annulant le contrat passé avec la Dominion Steele Company pour la fourniture des plaques en acier?

L'hon. M. BALLANTYNE (ministre de la Marine et des Pêcheries): Je le ferai avec plaisir.

(L'item est adopté.)

Augmentation des traitements par suite de l'application de la reclassification du service civil, tant intérieur qu'extérieur, pour les exercices 1919-1920, 1920-1921 et 1921-1922, et somme requise pour le statut de permanence d'employés en vertu de l'arrêté en conseil C.P. n° 2958, du 16 décembre 1920, et pour les traitements et augmentations qui en découlent, et augmentations de traitements d'employés de retour au service civil après leur service militaire, nonobstant toutes dispositions contraires de la loi du service civil, le tout devant être déterminé par la commission du service civil et approuvé par le Gouverneur en conseil. (Renouvellement), \$1,500,000.

M. POWER: Est-ce l'intention du Gouvernement d'augmenter l'échelle des pensions que touchent les anciens fonctionnaires qui sont à la retraite?

L'hon. sir HENRY DRAYTON: La question a été étudiée, mais le Gouvernement n'a nullement l'intention d'augmenter le chiffre de ces pensions pour le présent.

M. DECHENE: Tous les fonctionnaires du service civil pour ainsi dire avaient dans l'idée que le nouveau classement était effectué dans le but d'augmenter le chiffre de leurs traitements; mais de fait, tous se plaignent que leurs traitements ont été diminués. Je me demande ce qui en est. Pour moi, l'adoption de cet item n'est pas justifiable.

(L'item est adopté.)

(Rapport est fait sur les résolutions.)

Adoption des subsides en séance générale.

La Chambre passe à l'examen de certaines résolutions adoptées en comité des subsides.

(Les résolutions sont adoptées.)

La séance est levée à cinq heures vingt minutes, samedi matin.